



REPUBLIQUE FRANCAISE

COLLECTIVITE DE LA

MARTINIQUE

Préfecture Martiniquaise  
Contrôle de légalité  
REÇU LE

24 AVR. 2023

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mardi 11 Avril 2023

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents		Votants	
33	17		26	
			Dont procurations	
			9	
VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstentions	N'ayant pas pris part au vote
26	26	00	00	00

L'an deux mille vingt-trois et le 11 avril, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Yolène LARGEN-MARINE, 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire.

**Etaient présents :** MM/Mmes Yolène LARGEN-MARINE, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie GARON, Nicole DUFEAL, Pierre MIDELTON, Léone VAILLANT épouse BARDURY, Emile GONIER, Marie-Claude RAQUIL, Vanessa BAPTE, Jean-Pierre LUGIERY, Laurie ABAUL, Patrice CHARLEBOIS, Jean-Luc MAVILLE, Daniel CHOMET, Franck SAINTE-ROSE-ROSEMOND, Christophe AGELAN, Jean-Philippe JEAN-BOLO.

Date de la convocation

05/04/2023

Date d'affichage

05/04/2023

Objet de la Délibération

\*\*\*\*\*

FINANCES

\*\*\*\*\*

Vote des taux – exercice 2023

**Absents excusés :** MM/Mmes Luc CLEMENTE, Christophe GABUT, Christine ALIKER, Raphaël BORDELAIS, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Josiane NAPOLY-PUJAR, Eric JULAT, Corinne Brigitte PLANTIN, William PAULIN, Orietta MARTOT, Arlette BRAVO-PRUDENT, Jocelyne SABINE, Georges HARPON, Karine BAUDIN.

**Procurations :** MM/Mmes Luc CLEMENTE, Christophe GABUT, Christine ALIKER, Raphaël BORDELAIS, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Eric JULAT, Corinne Brigitte PLANTIN, Orietta MARTOT, Arlette BRAVO-PRUDENT, Jocelyne SABINE, Karine BAUDIN ont respectivement donné procuration à Yolène LARGEN-MARINE, Marie GARON, Pierre MIDELTON, William PAULIN, Nicole DUFEAL, Jean-Pierre LUGIERY, Jean-Luc MAVILLE, Patrice CHARLEBOIS, Josiane NAPOLY-PUJAR, Daniel CHOMET, Franck SAINTE-ROSE-ROSEMOND.

**Absents :** Noham BODARD (sortie à 19h11), Marinette TORPILLE.

Président de Séance :

Yolène LARGEN-MARINE

Secrétaire de Séance :

Nicole DUFEAL

### VOTE DES TAUX – EXERCICE 2023

Le Conseil municipal ;

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'avis favorable du Bureau municipal en date du 28 mars 2023 ;

- Vu l'avis favorable de la Commission « Finances et Optimisation des ressources » en date du 30 mars 2023 ;
- Vu le rapport de présentation transmis aux Conseillers municipaux ;
- Considérant la volonté de la commune de limiter la pression fiscale afin, notamment, de préserver le pouvoir d'achat des ménages ;
- Considérant la levée du gel des taux de la taxe d'habitation à compter de cette année 2023 ;
- Considérant la réforme de la fiscalité, ayant intégré le taux de taxe foncière départementale référence 2020 au taux communal ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- Les taux de taxes foncières et d'habitation, applicables sur le territoire communal sont les suivants :

NATURE TAXES	TAUX
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB).....	34,55 %
Taxe foncière sur propriétés non bâties (TFPNB).....	5,15 %
Taxe d'habitation (TH).....	16,99%

Pour extrait certifié conforme,  
Schœlcher, le 21 AVR 2023

Le Secrétaire de séance

Nicole DUPEAL



Le Maire,

Par délégation du Maire  
La 1ère Adjointe  
Yolène LARGEN MARINE

